
Financial statements of
États financiers de

8069557 Canada Association

(Operating as Own the Podium)

(Opérant sous la raison sociale À nous le podium)

March 31, 2024

31 mars 2024

Independent Auditor's Report	1-4	Rapport de l'auditeur indépendant
Balance sheet	5	Bilan
Statement of revenue and expenses	6	État des revenus et des dépenses
Statement of changes in net assets	7	État de l'évolution de l'actif net
Statement of cash flows	8	État des flux de trésorerie
Notes to the financial statements	9-17	Notes complémentaires

Independent Auditor's Report

To the Board of Directors of
Own the Podium

Opinion

We have audited the accompanying financial statements of Own the Podium (the "Organization"), which comprise the balance sheet as at March 31, 2024, and the statements of revenue and expenses, changes in net assets and cash flows for the year then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information (collectively referred to as the "financial statements").

In our opinion, the accompanying financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Organization as at March 31, 2024, and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards ("Canadian GAAS"). Our responsibilities under those standards are further described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements sections of our report. We are independent of the Organization in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
À nous le podium

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de À nous le podium (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2024 et les états des revenus et des dépenses, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 mars 2024, ainsi que résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian accounting standards for not-for-profit organizations, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the financial statements, management is responsible for assessing the Organization's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis for accounting unless management either intends to liquidate the Organization or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Organization's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian GAAS will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian GAAS, we exercise professional judgement and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Identify and assess the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Organization's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates related to disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the organization's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Organization to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the financial statements, including the disclosures, and whether the financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Deloitte LLP

Chartered Professional Accountants
Licensed Public Accountants

July 11, 2024

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Le 11 juillet 2024

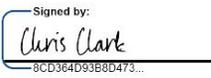
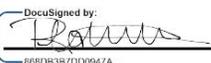
	2024 \$	2023 \$	
Assets			Actif
Current assets			À court terme
Cash	988,436	832,870	Encaisse
Accounts receivable	790,636	1,192,492	Débiteurs
Prepaid expenses	108,861	32,783	Charges payées d'avance
Short-term investments (Note 4)	35,493	29,502	Placements à court terme (note 4)
	1,923,426	2,087,647	
Investments (Note 4)	3,942,473	3,582,037	Placements (note 4)
Capital assets (Note 5)	138,089	215,275	Immobilisations corporelles (note 5)
	6,003,988	5,884,959	
Liabilities			Passif
Current liabilities			À court terme
Accounts payable and accrued liabilities	482,731	405,528	Créditeurs et charges à payer
Deferred contributions (Note 6)	70,000	294,610	Apports reportés (note 6)
	552,731	700,138	
Commitments (Note 7)			Engagements (note 7)
Net assets			Actif net
Invested in capital assets	138,089	215,275	Investi en immobilisations corporelles
Accumulated unrealized gains on investments	638,747	345,528	Gains accumulés non réalisés sur placements
Internally restricted (Note 8)	1,449,421	1,399,018	Affecté à l'interne (note 8)
Unrestricted	3,225,000	3,225,000	Non affecté
	5,451,257	5,184,821	
	6,003,988	5,884,959	

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

On behalf of the Directors

Au nom des administrateurs

Director	 <small>Signed by: 8CD384D93E8D473...</small>	administrateur
Director	 <small>DocuSigned by: 866D9387DD0947A...</small>	administrateur

Own the Podium
Statement of revenue and expenses
Year ended March 31, 2024

À nous le podium
État des revenus et des dépenses
Exercice terminé le 31 mars 2024

	2024	2023	
	\$	\$	
Revenue			Produits
Canadian Olympic Committee (Note 3)	4,031,156	3,719,863	Comité olympique canadien (note 3)
Sport Canada (Note 12)	2,994,610	2,715,390	Sport Canada (note 12)
Canadian Paralympic Committee	507,789	462,782	Comité paralympique canadien
In-kind contributions (Note 10)	719,301	677,110	Contributions en nature (note 10)
Sponsorships/Other	92,934	26,486	Parrainage/Autre
	8,345,790	7,601,631	
Expenses			Charges
Projects			Projets
Sports Science, Medicine and Innovation (Note 10)	2,221,605	2,035,287	Sciences sportives, médecine et innovation (note 10)
System Excellence	984,246	605,453	Excellence au sein des systèmes
	3,205,851	2,640,740	
Organizational Excellence			Excellence organisationnelle
Salaries and benefits	4,176,153	3,922,493	Salaires et avantages sociaux
General administration	472,116	391,679	Administration générale
Staff travel	252,281	469,580	Déplacement du personnel
Communications	101,548	99,782	Communications
Amortization of capital assets	100,922	74,940	Amortissement des immobilisations corporelles
Business systems - Database, IT	93,061	177,908	Systèmes opérationnels – base de données, TI
Governance	43,849	42,201	Gouvernance
	5,239,930	5,178,583	
	8,445,781	7,819,323	
Deficiency of revenue over expenses before the undernoted	(99,991)	(217,692)	Insuffisance des revenus sur les dépenses avant l'élément ci-dessous
Investment income	366,427	40,302	Revenu de placement
Excess (deficiency) of revenue over expenses	266,436	(177,390)	Excédent (insuffisance) des revenus sur sur les dépenses

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

	Invested in capital assets	Accumulated unrealized gains on investments	Internally restricted	Unrestricted			
	Investi en immobilisations corporelles	Gains accumulés non-réalisés sur placements	Affecté à l'interne	Non affecté	2024	2023	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Balance, beginning of year	215,275	345,527	1,399,019	3,225,000	5,184,821	5,362,211	Solde au debut
Excess (deficiency) of revenue over expenses	—	—	—	266,436	266,436	(177,390)	Excédent (insuffisance) des revenus sur sur les dépenses
Amortization of capital assets	(100,922)	—	—	100,922	—	—	Amortissement des immobilisations corporelles
Acquisition of capital assets	24,618	—	—	(24,618)	—	—	Acquisition d'immobilisations corporelles
Proceeds on disposal of capital assets	(1,352)	—	—	1,352	—	—	Produit à la cession d'immobilisations corporelles
Loss on disposal of capital assets	470	—	—	(470)	—	—	Perte à la cession d'immobilisations corporelles
Change in unrealized gain on investments	—	293,220	—	(293,220)	—	—	Variation des gains non réalisés sur les placements
Internal restrictions (Note 8)	—	—	50,402	(50,402)	—	—	Restrictions internes (note 8)
Balance, end of year	138,089	638,747	1,449,421	3,225,000	5,451,257	5,184,821	Solde à la fin

The accompanying notes are an integral
part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie
intégrante des états financiers.

	2024	2023	
	\$	\$	
Operating activities			Activités de fonctionnement
Excess (deficiency) of revenue over expenses	266,436	(177,390)	Excédent (insuffisance) des revenus sur sur les dépenses
Items not affecting cash			Éléments sans effet sur la trésorerie
Change in unrealized (gain) loss on investments	(293,220)	30,390	Variation des (gains) pertes non réalisés sur les placements
Loss on disposal of investments	30,119	10,176	Perte sur cession de placements
Amortization of capital assets	100,922	74,940	Amortissement des immobilisations corporelles
(Gain) loss on disposal of capital assets	(470)	3,157	(Gain) perte à la cession d'immobilisations corporelles
	103,787	(58,727)	
Changes in non-cash operating working capital items			Variation des éléments hors-caisse du fonds de roulement de fonctionnement
Accounts receivable	401,856	29,436	Débiteurs
Prepaid expenses	(76,078)	41,226	Charges payées d'avance
Accounts payable and accrued liabilities	77,203	80,256	Créditeurs et charges à payer
Deferred contributions	(224,610)	294,610	Apports reportés
	282,158	386,801	
Investing activities			Activités d'investissement
Purchase of investments	(714,550)	(233,777)	Achat de placements
Proceeds on disposal of investments	611,224	152,908	Produit à la cession de placements
Acquisition of capital assets	(24,619)	(41,705)	Acquisition d'immobilisations corporelles
Proceeds on disposal of capital assets	1,353	—	Produit à la cession d'immobilisations corporelles
	(126,592)	(122,574)	
Net change in cash	155,566	264,227	Variation nette de l'encaisse
Cash, beginning of year	832,870	568,643	Encaisse au début
Cash, end of year	988,436	832,870	Encaisse à la fin

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description of activities and status

8069557 Canada Association, operating as Own the Podium (the "Organization"), was incorporated under the *Not-for-profit Corporations Act* on March 13, 2012. The Organization is a registered not-for-profit organization and commenced operations on April 1, 2012. As a not-for-profit organization under the *Income Tax Act*, the Organization is exempt from income tax.

The purpose of the Organization is to provide technical support to national sport organizations with the aim of delivering more Olympic and Paralympic medals for Canada. The Organization prioritizes investment strategies by making funding recommendations using an evidence-based, expert-driven, targeted and collaborative approach.

The Canadian Olympic Committee (COC), the Canadian Paralympic Committee (CPC) and Sport Canada, provide funding directly to National Sport Organizations and Canadian Sport Institutes/Centres in 2023-24 based on the Organization's recommendations, which is not recorded as a revenue or expense of the Organization. Funding for the Organization's operating and program expenses are outlined in Notes 3 and 12.

2. Accounting policies

Basis of presentation

The financial statements have been prepared in accordance with Part III of the *CPA Canada Handbook*, Accounting standards for not-for-profit organizations. The Organization also applies the standards for private enterprises in Part II of the *CPA Canada Handbook* to the extent that Part II standards address topics not addressed in Part III. Significant accounting policies include the following:

Financial instruments

Initial measurement

Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in arm's length transactions are initially recognized at fair value when the Organization becomes a party to the contractual provisions of the financial instrument. Financial assets and financial liabilities originated or exchanged in related party transactions, except for those that involve parties whose sole relationship with the Organization is in the capacity of management, are initially recognized at cost.

1. Description des activités et du statut

8069557 Canada Association, opérant sous la raison sociale À nous le podium (l'« Organisme »), a été constitué aux termes de la *Loi canadienne sur les sociétés à but non lucratif* le 13 mars 2012. L'Organisme est un organisme sans but lucratif enregistré qui a commencé ses activités le 1^{er} avril 2012. En tant qu'organisme sans but lucratif au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, l'Organisme est exonéré d'impôts.

Le but de l'Organisme est de fournir un appui technique aux organismes nationaux de sport dans le but de gagner plus de médailles olympiques et paralympiques pour le Canada. L'Organisme donne la priorité aux stratégies de placement en faisant des recommandations relatives au financement en ayant recours à une approche fondée sur des données probantes, menée par des experts et qui soit ciblée et de concertation.

Le Comité olympique canadien (COC), le Comité paralympique canadien (CPC) et Sport Canada ont octroyé du financement directement aux organismes nationaux de sport et aux instituts / centres canadiens du sport en 2023-24 selon les recommandations de l'Organisme. Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les revenus ou les dépenses de l'Organisme. Le financement pour l'exploitation et les programmes de l'Organisme est décrit dans les notes 3 et 12.

2. Méthodes comptables

Méthode de présentation

Les états financiers ont été dressés conformément à la Partie III du *Manuel de CPA Canada*, Normes comptables pour les organismes sans but lucratif. L'Organisme applique aussi les Normes pour les entreprises à capital fermé de la Partie II du *Manuel de CPA Canada* dans le sens où les normes de la Partie II traitent de sujets qui ne le sont pas dans la Partie III. Les principales méthodes comptables comprennent ce qui suit :

Instruments financiers

Évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'Organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

2. Accounting policies (continued)

Financial instruments (continued)

Initial measurement (continued)

The cost of a financial instrument in a related party transaction depends on whether the instrument has repayment terms. The cost of financial instruments with repayment terms is determined using its undiscounted cash flows, excluding interest and dividend payments, less any impairment losses previously recognized by the transferor. The cost of financial instruments without repayment terms is determined using the consideration transferred or received by the Organization in the transaction.

Subsequent measurement

All financial instruments are subsequently measured at amortized cost except for the following:

- a) Investments in unlisted shares, which are measured at cost less any reduction for impairment;
- b) Investments in listed securities and derivative financial instruments that are not designated in a qualifying hedging relationship, which are measured at fair value at the balance sheet date. The fair value of listed securities is based on the latest closing price, and the fair value quote received from the bank counterparty is used as a proxy for the fair value of derivative financial instruments.

Investment income includes changes in the unrealized gains and losses on investments.

Transaction costs

Transaction costs related to financial instruments subsequently measured at fair value are expensed as incurred. Transaction costs related to other financial instruments are added to the carrying value of the asset or netted against the carrying value of the liability and are then recognized over the expected life of the instrument using the effective interest method. Any premium or discount related to an instrument measured at amortized cost is amortized over the expected life of the item using the effective interest method and recognized in net earnings as interest income or expense.

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation initiale (suite)

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'Organisme dans le cadre de l'opération.

Évaluation ultérieure

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des instruments suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements en sécurités cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des sécurités cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les revenus de placement comprennent les variations des gains et pertes non réalisés sur les placements.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout escompte ou toute prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

2. Accounting policies (continued)

Financial instruments (continued)

Impairment

With respect to financial assets measured at cost or amortized cost, the Organization recognizes an impairment loss, if any, in net earnings when there are indicators of impairment, and it determines that a significant adverse change has occurred during the period in the expected timing or amount of future cash flows. When the extent of impairment of a previously written-down asset decreases and the decrease can be related to an event occurring after the impairment was recognized, the previously recognized impairment loss is reversed to net earnings in the period the reversal occurs.

Related party transactions

Related party transactions are in the normal course of operations and are recorded at the exchange amount.

Revenue recognition

The Organization follows the deferral method of accounting for contributions. Restricted contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are incurred. Unrestricted contributions are recognized when received and/or receivable, if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

The Organization accounts for contributed materials and in-kind services when a fair value can be reasonably estimated and when the materials and services are used in the normal course of operations and would otherwise have been purchased.

Capital assets

Capital assets acquired by the Organization are recorded at cost. Assets are amortized on a straight-line basis over the following terms:

Furniture and equipment	5 years
Computer equipment	3 years
Leasehold improvements	Term of the lease

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont réalisées dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

Constatation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées lorsque reçues ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'Organisme comptabilise les apports de matériel et de service en nature lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque les matériaux et services sont utilisés dans le cours normal des opérations et auraient dû autrement être achetés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par l'Organisme sont comptabilisées au coût. Les actifs sont amortis selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Mobilier et équipement	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

2. Accounting policies (continued)

Foreign exchange

Monetary assets and liabilities in foreign currencies are translated at the rate in effect at the balance sheet date. Revenue and expenses are recorded at the rate in effect at the date the transaction occurs. Gains and losses on foreign exchange transactions are recorded in the statement of revenue and expenses when they arise.

Use of estimates

The preparation of financial statements requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosures of contingent assets and liabilities as at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the year. The main estimates used include the valuation of investments, useful lives of capital assets and the amount of accrued liabilities. Actual results could differ from these estimates.

3. Related party transactions

The Organization is related to the COC and CPC by virtue of their nomination to the Board.

The Memorandum of Understanding (MOU) between the Organization, COC and the Canadian Olympic Foundation (COF) for funding for the period from April 1, 2013, to December 31, 2016, was extended to March 31, 2028. Funding provided for the Organization's operating and program expenses for the year were as follows:

	2024	2023	
	\$	\$	
Operating funding	2,375,000	2,243,733	Financement pour l'exploitation
Program funding	1,656,156	1,476,130	Financement du programme
Total funding recognized as revenue during the year	4,031,156	3,719,863	Financement total constaté comme revenu au cours de l'exercice

In addition to related party transactions disclosed elsewhere in these financial statements, as at March 31, 2024, the Organization had a receivable of \$712,204 from COC (\$1,081,600 in 2023) and \$40,973 from CPC (\$51,686 in 2023). This represents 90% and 5% of the total accounts receivable at year end (91% and 4% in 2023).

2. Méthodes comptables (suite)

Opérations de change

Les actifs et les passifs monétaires en devises étrangères sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et dépenses sont convertis au taux de change en vigueur lorsque la transaction a lieu. Les gains et les pertes résultant d'un écart de conversion sont comptabilisés à l'état des revenus et des dépenses au cours de l'exercice pendant lequel ils surviennent.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Des hypothèses sont utilisées pour l'évaluation des placements, l'estimation de la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des montants des charges à payer. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Opérations entre apparentés

L'Organisme est apparenté au COC et au CPC en raison de leur nomination au conseil d'administration.

Le protocole d'entente (PE) entre l'Organisme, le COC et la Fondation olympique canadienne (FOC) pour le financement de la période du 1^{er} avril 2013 au 31 décembre 2016 a été prolongé jusqu'au 31 mars 2028. Du financement pour l'exploitation et les programmes de l'Organisme ont été versés au cours de l'exercice comme suit :

En plus des opérations entre apparentés décrites ailleurs dans ces états financiers, au 31 mars 2024, l'Organisation avait un montant à recevoir de 712 204 \$ du COC (1 081 600 \$ en 2023) et de 40 973 \$ du CPC (51 686 \$ en 2023). Ceci représente 90 % et 5% du total des comptes recevables à la fin de l'année (91 % et 4 % en 2023).

4. Investments

The investments are summarized as follows:

	Fair value Juste valeur \$	2024 Cost Coût \$	Fair value Juste valeur \$	2023 Cost Coût \$	
Cash held for investment purposes	35,493	35,493	15,684	15,684	Encaisse détenue pour des fins d'investissement
Canadian and foreign equity	3,185,554	2,766,725	2,850,709	2,694,962	Actions canadiennes et étrangères
Canadian fixed income	314,670	317,621	316,324	321,957	Revenu fixe canadien
Real estate fund	442,249	219,380	428,822	233,409	Fonds immobilier
	3,977,966	3,339,219	3,611,539	3,266,012	
Short-term	35,493	35,493	29,502	29,870	Court terme
Long-term	3,942,473	3,303,726	3,582,037	3,236,142	Long terme

Market risk

Investment in financial instruments renders the Organization susceptible to the potential risks arising from changes in interest rates, in rates of exchange for foreign currency, and in equity markets both domestic and foreign. They also include the risks arising from the failure of a party to a financial instrument to discharge its obligations when due.

The Organization has adopted investment policies, standards and procedures to control the amount of risk to which it is exposed. The investment practices of the Organization are designed to avoid undue risk of loss and impairment of assets and to provide a reasonable expectation of fair return given the nature of the investments. The maximum investment risk to the Organization is equal to the fair value of the investments.

Interest rate risk

Fluctuations in interest rates. The Organization is exposed to interest rate risk on its investments.

The bonds mature at face value on a staggered basis, with 100% of bonds maturing over the next ten years. The fixed income portfolio has an effective yield to maturity of 5.05% (6.40% in 2023).

4. Placements

Les placements sont résumés comme suit :

	Fair value Juste valeur \$	2024 Cost Coût \$	Fair value Juste valeur \$	2023 Cost Coût \$	
Cash held for investment purposes	15,684	15,684	15,684	15,684	Encaisse détenue pour des fins d'investissement
Canadian and foreign equity	2,850,709	2,766,725	2,850,709	2,694,962	Actions canadiennes et étrangères
Canadian fixed income	316,324	317,621	316,324	321,957	Revenu fixe canadien
Real estate fund	428,822	219,380	428,822	233,409	Fonds immobilier
	3,611,539	3,339,219	3,611,539	3,266,012	
Short-term	29,502	35,493	29,502	29,870	Court terme
Long-term	3,582,037	3,303,726	3,582,037	3,236,142	Long terme

Risque de marché

En investissant dans des instruments financiers, l'Organisme s'expose aux risques découlant de variations des taux d'intérêt et des taux de change des devises étrangères, et à l'évolution des marchés boursiers canadiens et étrangers. Ces risques incluent également le risque inhérent qu'un émetteur d'instrument financier ne puisse faire face à ses obligations à la date convenue.

L'Organisme a adopté des politiques et des procédures de placement afin de gérer le niveau de risque lié aux placements auquel il est exposé. Ces pratiques de placement ont pour but de réduire le risque de perte ou de baisse de valeur de ses actifs et de réaliser un rendement raisonnable selon la nature des placements. Le risque maximum auquel l'Organisme est exposé est égal à la juste valeur de ses placements.

Risque de taux d'intérêt

Fluctuations des taux d'intérêt. L'Organisation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses placements.

Les obligations arrivent à échéance à leur valeur nominale sur une base échelonnée, 100 % des obligations arrivant à échéance au cours des dix prochaines années. Le portefeuille obligataire a un rendement effectif à l'échéance de 5.05% (6,40 % en 2023).

4. Investments (continued)

Currency risk

Currency risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument in foreign currencies will fluctuate because of changes in foreign exchange rates.

The Organization is exposed to currency risk on its foreign equity in the amount of \$1,283,151 (\$1,061,423 in 2023).

Other price risk

Other price risk is the risk that the fair value or future cash flows of a financial instrument will fluctuate because of changes in market prices (other than those arising from interest rate risk or currency risk), whether those changes are caused by factors specific to the individual financial instrument or its issuer, or factors affecting all similar financial instruments traded in the market.

Concentration risk

Concentration risk exists when a significant proportion of the portfolio is invested in securities with similar characteristics or subject to similar economic, political, or other conditions. Management believes that the investment portfolio is well diversified.

The Organization is exposed to another price risk through its listed investments in Canadian and foreign equity for which the value fluctuates with the quoted market price.

5. Capital assets

	Cost	Accumulated amortization	2024 Net book value	2023 Net book value	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
	\$	\$	\$	\$	
Furniture and equipment	77,063	68,635	8,428	40,677	Mobilier et équipement
Computer equipment	148,727	93,584	55,143	69,279	Matériel informatique
Leasehold improvements	215,605	141,087	74,518	105,319	Améliorations locatives
	441,395	303,306	138,089	215,275	

4. Placements (suite)

Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier libellé en devises étrangères fluctuent en raison des variations des cours des taux de change.

L'Organisme est exposé au risque de change sur ses actions étrangères d'un montant de 1 283 151 \$ (1 061 423 \$ en 2023).

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une portion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles aux mêmes facteurs économiques, politiques ou autres. La direction est d'avis que le portefeuille de placements est bien diversifié.

L'Organisme est exposé à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions canadiennes et étrangères cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché.

5. Immobilisations corporelles

6. Deferred contributions

Deferred contributions represent funds from Sport Canada not yet recognized as revenue. The changes for the year in the balance of the deferred contributions are as follows:

	2024 \$	2023 \$	
Balance, beginning of year	294,610	—	Solde au début
Contributions received	2,770,000	3,010,000	Contributions reçues
Fund recognized in revenue	(2,994,610)	(2,715,390)	Subventions comptabilisées en produits
Balance, end of year	<u>70,000</u>	<u>294,610</u>	Solde à la fin

6. Apports reportés

Les revenus reportés représentent les fonds de Sport Canada qui ne sont pas encore comptabilisés comme revenus. Les variations pour l'exercice du solde des cotisations reportées sont les suivantes :

7. Commitments

The Organization rents its premises and office equipment under various operating leases expiring up to 2030.

The future minimum annual lease payment and amount required under the operating leases until expiry of the leases are as follows:

	2025	2026	2027	2028	2029-2030
	109,583	110,646	107,299	107,299	152,007
	<u>586,834</u>				

7. Engagements

L'Organisme loue ses bureaux et le mobilier en vertu de divers contrats de location-exploitation échéant jusqu'en 2030.

Les versements minimaux annuels et les montants exigibles en vertu des contrats de location-exploitation jusqu'à leur date d'échéance sont les suivants :

\$

8. Capital management and internal restrictions

The Organization's capital consists of net assets. The Organization's objectives when managing capital are to fund working capital needs and to safeguard its ability to continue as a not-for-profit organization in an effort to carry out its mission.

The Organization's capital management framework is designed to ensure there is sufficient short and long-term flexibility.

A key objective is to maintain a financial structure that covers the equivalent of one year of operating expenses.

8. Gestion du capital et restrictions internes

Le capital de l'Organisme est composé d'actif net. Les objectifs de l'Organisme quant à la gestion de son capital sont de continuer à protéger la capacité de l'Organisme à poursuivre ses activités en tant qu'organisme sans but lucratif pour pouvoir réaliser sa mission.

Le cadre de gestion du capital de l'Organisme vise à assurer assez de flexibilité tant à court terme qu'à long terme.

Un objectif principal de la direction est de maintenir une structure financière qui permet de subvenir au besoin financier équivalent à une année de dépenses de fonctionnement.

8. Capital management and internal restrictions (continued)

The Board of Directors approved internally restricting net assets for Podium Excellence Enhancement Projects (PEEP). This restriction applies to unrestricted net assets exceeding \$3,225,000 or 9 months of operating expenses.

There have been no changes to the management of capital during the year.

9. Credit risk

Credit risk arises from the potential other parties will fail to honor their obligations. It is management's opinion that the Organization is not exposed to any significant credit risk arising from its financial instruments.

10. In-kind contributions

During the year, \$719,301 (\$677,110 in 2023) of in-kind contributions were recognized for services contributed to Sports Science, Medicine, and Innovation expenses.

11. Line of credit

The Organization has an available line of credit of \$100,000 with its corporate banker. No amount was drawn as at March 31, 2024 and 2023.

The line of credit is renewable annually and bears interest at prime rate plus 5% and is secured under a general security agreement.

12. Sport Canada contributions

A contribution agreement between the Organization and Sport Canada exists for the period from April 1, 2023, to March 31, 2024.

Allocation of expenses

General administration, governance, operating, programming and official languages expenses as well as salaries, fees and benefits are allocated to programs according to management's best estimate based on project activities.

8. Gestion du capital et restrictions internes (suite)

Le conseil d'administration a approuvé des actifs nets affectés à l'interne pour des projets mis en œuvre pour augmenter et accroître l'excellence sur le podium (PAAP). Cette restriction s'applique aux actifs nets non affectés excédant les 3 225 000 \$, ou 9 mois de dépenses de fonctionnement.

Il n'y a eu aucun changement en ce qui a trait à la gestion du capital pendant l'exercice.

9. Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations. La direction est d'avis que l'Organisme n'est pas exposé à des risques de crédit importants découlant de ses instruments financiers.

10. Contributions en nature

Durant l'année 719 301 \$ (677 110 \$ en 2023) de contributions en nature ont été reconnues pour les services fournis dans le cadre de projets de sciences sportives, médecine et innovation.

11. Ligne de crédit

L'Organisme dispose d'une marge de crédit de 100 000 \$ auprès de sa banque. Aucun montant n'a été prélevé au 31 mars 2024 et 2023.

Cette marge de crédit, renouvelable annuellement, porte intérêt au taux préférentiel majoré de 5 % et est garantie par un contrat de sûreté générale.

12. Contributions de Sport Canada

Une entente de contribution entre l'Organisme et Sport Canada existe pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024.

Allocation des dépenses

Les dépenses d'administration générale, de gouvernance, d'opérations, de programmation et de langues officielles ainsi que les salaires, les honoraires et les avantages sociaux sont alloués à chacun des programmes en fonction de la meilleure estimation de la direction basée sur leur niveau d'activité.

12. Sport Canada contributions (continued)

Allocation of expenses

The schedule of revenue and expenses incurred for the Sport Canada Support Program for the year ended March 31, 2024, is as follows:

12. Contributions de Sport Canada (suite)

Allocation des dépenses

Le relevé des revenus et dépenses dans le cadre du Programme de soutien de Sport Canada pour l'année terminée le 31 mars 2024 est le suivant :

	2024		2023		
	Budget Approved by Sport Canada Budget Approuvé par Sport Canada (Unaudited) \$	Actuals Réels \$	Budget Approved by Sport Canada Budget Approuvé par Sport Canada (Unaudited) \$	Actuals Réels \$	
Revenue	2,810,000	2,770,000	3,010,000	3,010,000	Revenus
Expenses					Dépenses
General administration	200,000	200,000	200,000	200,000	Administration générale
Governance	30,000	30,000	20,000	20,000	Gouvernance
Salaries, fees and benefits	1,715,000	1,715,000	1,785,000	1,785,000	Salaires, honoraires et avantages sociaux
Operations/programming	853,000	813,000	990,000	990,000	Opérations/programmation
Official languages	12,000	12,000	15,000	15,000	Langues officielles
Add: prior year deferred	294,610	294,610			
Less: amount deferred	(110,000)	(70,000)	(294,610)	(294,610)	Moins: montant reporté
	2,994,610	2,994,610	2,715,390	2,715,390	

13. Retirement benefits

The Organization provides a contribution to employees' retirement savings plans based on a percentage of gross salary. The employer's contribution for the year was \$241,635 (\$196,294 in 2023).

13. Pension de retraite

L'Organisme effectue une contribution aux régimes enregistrés d'épargne-retraite de ses employés calculée en fonction du pourcentage du salaire brut. La contribution de l'employeur pour l'exercice est de 241 635 \$ (196 294 \$ en 2023).

14. Comparative figures

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the current year's presentation.

14. Chiffres comparatives

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.